

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, conformément à la délibération du conseil municipal du 16 juin 2025

La grille tarifaire proposée est en fonction du quotient familial des familles (QF). *(Fournir impérativement une attestation de quotient familiale en fin d'année pour établir la base tarifaire pour l'année d'après).*

	QF	Tarif hebdomadaire
Enfants des écoles (maternelle et primaire)	0 - 400 €	5,50 €
	400,01 - 600 €	5,75 €
	600,01 - 700 €	6,00 €
	700,01 - 800 €	6,25 €
	800,01 – 1000 €	6,50 €
	1000,01 – 1250 €	6,75 €
	1250,01 – 1500 €	7,00 €
	1500,01 – 2000 €	7,25 €
	2000,01 – 5000 €	7,50 €
	5000,01 – 9999 €	8,00 €
Pénalité de retard entre 18h30 et 18h45 (par retard L-M-J)		2,00 €
Pénalité de retard entre 18h45 et 19h00 (par retard L-M-J)		5,00 €
Pénalité de retard entre 17h30 et 17h45 (par retard vendredi)		2,00 €
Pénalité de retard entre 17h45 et 18h00 (par retard V)		5,00 €

## RESTAURATION SCOLAIRE

Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, conformément à la délibération du conseil municipal du 16 juin 2025

La grille tarifaire proposée est en fonction du quotient familial des familles (QF). *(Fournir impérativement une attestation de quotient familiale en fin d'année pour établir la base tarifaire pour l'année d'après).*

	QF	Tarif unité	
Enfants des écoles (maternelle et primaire)	0 - 400 €	1,00 €	
	400,01 - 600 €	1,00 €	
	600,01 - 700 €	1,00 €	
	700,01 - 800 €	1,00 €	
	800,01 – 1000 €	1,00 €	
	1000,01 – 1250 €	4,05 €	
	1250,01 – 1500 €	4,10 €	
	1500,01 – 2000 €	4,20 €	
	2000,01 – 5000 €	4,30 €	
	5000,01 – 9999 €	4,50 €	
Pénalité pour repas consommé non réservé		1,00 €	
Apprentis et personnel communal		-	4,50 €
Adultes		-	7,70 €